



COMMISSION REGIONALE D'APPLICATION DU STATUT DE L'ARBITRAGE
ET DES MUTATIONS D'ARBITRES
SAISON 2018/2019

PROCÈS-VERBAL N° 1

Lundi 27 août 2018

REUNION RESTREINTE

Modalité d'Appel des décisions de la Commission :

La Commission informe que chaque décision rendue en première instance est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la Ligue, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa notification conformément à l'article 31 et à l'annexe 2 du Règlement Sportif Général de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

1) Publication des affectations des mutés supplémentaires (clubs classés par ordre de numéro d'affiliation)

- Liste des clubs et des affectations du joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « MUTATION » selon les modalités de l'article 45 du statut.

500689 CRETEIL LUSITANOS US

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U19 Régional 1

500710 STE GENEVIEVE SPORTS

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 3

527078 AUBERVILLIERS C.

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 2

532133 ACADEMIE DE FOOTBALL BOBIGNY

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U17 Régional 2

547035 BLANC MESNIL SP. F. B

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U19 Régional 2

554379 ACCES FOOTBALL CLUB

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe FUTSAL Régional 3

581812 KREMLIN BICETRE FUTSAL

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe FUTSAL Régional 3

507502 RUNGIS US

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 1

500561 NANTERRE ENT. S.

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 2

549968 ST LEU 95 F.C

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 1

563707 VAL D'EUROPE FOOTBALL CLUB

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe FEMININE SENIORS Régional 1

521869 ALFORTVILLE US

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 3

542497 ESPERANCE AULNAYSIENNE

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 2

590534 R.F.C ARGENTEUIL

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U19 Régional 2

500221 PARIS C.A

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 3

500570 ETAMPES F.C

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 3

500684 PALAISEAU US

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U15 Régional 2

500791 BRY F.C

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Départemental 1

508864 TRAPPES ETOILE SPORTIVE

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U17 Régional 2

509296 VAIRES ENT. ET COMPETITION US

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 3

514386 PUTEAUX C.S MUNICIPAL

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 3

519619 MARLY LA VILLE E.S

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 3

519839 VILLEJUIF U.S

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 2

528672 ECOUEN F.C

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Départemental 1

542388 MAISONS ALFORT F.C

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 3

- **Liste des clubs et des affectations des 2 joueurs supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « MUTATION » selon les modalités de l'article 45 du statut.**

500002 RED STAR F.C

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe SENIORS Régional 2

500247 PARIS ST GERMAIN F.C

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U19 Régional 1

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U17 Régional 2

500568 PARIS F.C

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe U19 Régional 1

500051 BOULOGNE BILLANCOURT AC

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe SENIORS Régional 3

513751 VIRY CHATILLON ENTENTE SPORTIVE

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe SENIORS Régional 1

523259 JEANNNE D'ARC DRANCY

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 2

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe féminine SENIORS Régional 1

524861 FLEURY 91 F.C

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U17 Régional 1

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U14 Régionaux

526258 LUSITANOS ST MAUR U.S

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe SENIORS Départemental 2

544913 MANTOIS 78 F.C

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe SENIORS Régional 2

523264 GOBELINS F.C

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 2

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U19 Régional 2

523411 U.S IVRY FOOTBALL

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U17 Régional 2

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U15 Régional 3

550641 LES MUREAUX OFC

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe SENIORS Régional 3

500009 GARENNE COLOMBES A.F

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 1

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U19 Régional 3

500217 BRETIGNY FOOT C.S

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Départemental 1

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U15 Régional 1

500831 CS MEAUX ACADEMY FOOTBALL

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe SENIORS Régional 3

525582 LE MEE S. SECTION F.

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe SENIORS Régional 3

527269 ST BRICE F.C

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U15 Départemental 1

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U17 Régional 3

527745 MONTREUIL RED STAR C.

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe SENIORS Régional 1

542557 MELUN F.C

2 mutés supplémentaires en SENIORS Régional 1

551988 CERGY PONTOISE F.C

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe SENIORS Régional 1

563601 UJA MACCABI PARIS METROPOLE

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe SENIORS Régional 1

500660 LIVRY GARGAN F.C

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 2

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U19 Régional 3

528217 A.S ARARAT ISSY

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe SENIORS Régional 2

550679 MONTROUGE F.C 92

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 2
1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Départemental 2

500031 CHOISY LE ROI A.S

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 2
1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U19 Régional 3

500138 VINCENNOIS C.O

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U19 Départemental 1
1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U15 Régional 3

500640 VAL YERRES CROSNE A.F

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 2
1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U19 Régional 3

502858 HOUILLES A.C

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe SENIORS Régional 2

550596 COLOMBIENNE FOOT E.S

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 2
1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Départemental 1

551497 COURBEVOIE S.F

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe SENIORS Régional 2

500004 VITRY C.A

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U19 Régional 3
1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U17 Départemental 1

500732 BAGNEUX C.O MUNICIPAL

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe SENIORS Régional 3

523265 GENNEVILLIERS C.S.M

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe SENIORS Régional 2
1 muté supplémentaire affecté à l'équipe U19 Régional 2

580489 PARISIS F.C

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe SENIORS Régional 3

581364 GOUSSAINVILLE F.C

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe SENIORS Régional 3

537053 JOINVILLE RC

2 mutés supplémentaires affectés à l'équipe U17 Régional 3

2) Décisions prises par le Comité d'appel Chargé des Affaires Courantes :

Appel du CO ULIS (528 671), d'une décision de la Commission Régionale d'Application du Statut de l'Arbitrage et des Mutations d'arbitres du 21 juin 2018 l'ayant déclaré en 1^{ère} année d'infraction vis-à-vis du Statut Fédéral de l'Arbitrage au 15 juin 2018. (Non-réalisation du nombre minimum de matchs requis par MM. Moussa CISSOKHO, Mohamed FASSA, Youssouf SILLA et Sébastien TEKADIOWA)

Décision : le CO ULIS est en conformité avec le Statut Fédéral de l'Arbitrage au 15 juin 2018 mais en infraction avec le Statut Régional de l'Arbitrage (3 arbitres manquants).

Appel du FC FRANCONVILLE (500 578), d'une décision de la Commission Régionale d'Application du Statut de l'Arbitrage et des Mutations d'arbitres du 21 juin 2018 l'ayant déclaré en 1^{ère} année d'infraction vis-à-vis du Statut Régional de l'Arbitrage au 15 juin 2018. (Non-réalisation du nombre minimum de matchs requis par MM. Zahir HEMI et Freddy SAINT HILAIRE)

Décision : confirme.

Appel de l'ACADEMIE DE FOOTBALL D'EPINAY SUR SEINE (554 212), d'une décision de la Commission Régionale d'Application du Statut de l'Arbitrage et des Mutations d'arbitres du 21 juin 2018 l'ayant déclaré en 1^{ère} année d'infraction vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage au 15 juin 2018. (Non-réalisation du nombre minimum de matchs requis par M. Robinson AUGUSTIN).

Décision : infirme pour dire l'ACADEMIE DE FOOTBALL D'EPINAY SUR SEINE en conformité avec le Statut de l'Arbitrage au 15 juin 2018.

3) Courrier de la Fédération Française de Football (Direction Juridique) demandant les clubs nationaux en infraction avec le statut fédéral :

La Commission a transmis la liste des deux clubs franciliens en infraction avec le statut fédéral de l'arbitrage, à savoir :

Première année d'infraction :

Championnat de France Futsal D1 : 552779 PARIS ACASA FUTSAL

Championnat de France Futsal D2 : 554236 EVASION URBAINE TORCY FUTSAL (club accédant cette saison).

4) Courrier du District du VAL DE MARNE nous transmettant le PV de la Commission du Statut de l'Arbitrage du 18/07.

La Commission prend acte de la demande du club 500012 CHARENTON CAP d'affecter un muté supplémentaire à l'équipe SENIORS Régional 3.

5) Courrier du District de la Seine et Marne nous transmettant la lettre de démission de M. Hamid TAZEKRITT arbitre du club 548939 MITRY MORY FOOTBALL.

Pris note. La Commission attend qu'une demande de changement de club soit effectuée pour statuer, conformément à l'article 26.